

Intervenant.e en prévention du suicide

Le Centre de prévention du suicide de Montréal (CPSM) est actuellement à la recherche d'intervenant.e.s pour faire partie de son équipe en prévention du suicide pour répondre par téléphone, clavardage et texto à ses usager.ère.s.

Depuis 1983, le CPSM agit autant en prévention, en intervention qu'en postvention face au suicide à travers plusieurs actions de première et de deuxième lignes afin d'offrir des services adaptés à la population montréalaise.

Types de postes: Temps plein de nuit ou de soir et de fin de semaine, selon nos besoins au moment de l'embauche.

Salaire: Entre 25,91\$/h et 36,75\$/h, selon l'expérience et les études pertinentes reliées au poste.

Rôle et responsabilités

- Assurer un service d'intervention professionnel par téléphone, clavardage et texto en prévention du suicide auprès des personnes ayant des idées suicidaires, les personnes endeuillées par suicide ainsi que les proches;
- Appliquer les procédures et les outils d'intervention propres à l'organisation;
- Prendre part aux différentes rencontres de développement professionnel (suivis cliniques, rencontres d'intervention, formations professionnelles, etc.);
- Toutes autres tâches connexes.

Profil et expériences

- Avoir complété un programme de formation pertinent dans le domaine de la relation d'aide/intervention d'un établissement collégial ou universitaire reconnu;
- Avoir au moins 1 an d'expérience pertinente en intervention ou relation d'aide;
- Bilingue (essentiel en français et anglais)**;
- Être à l'aise avec l'intervention téléphonique et numérique et avoir une aisance avec les technologies;
- Posséder une bonne capacité d'adaptation, faire preuve de professionnalisme et démontrer un sens éthique;
- Être doué.e pour le travail d'équipe et la communication;
- Atouts: expérience en intervention de crise, formation en prévention du suicide et/ou connaissance de l'approche orientée vers les solutions (AOS).

Conditions de travail

- Travail en présentiel (éventuellement possibilité de télétravail une fois par semaine selon la nature du poste);
- Offre diversifiée de formations rémunérées en prévention du suicide, en santé mentale et en intervention;
- Accès au programme d'aide aux employé.e.s après 3 mois à l'emploi;
- Congés mobiles;
- Assurances collectives après 3 mois à l'emploi;
- Avantages supplémentaires disponibles selon l'ancienneté pour prendre soin de son bien-être;
- Coin café et thé pour les employé.e.s;
- Primes de nuit: 2,00\$/h entre 22h et 8h;
- Plusieurs comités actifs au sein de l'organisation.

Si vous désirez postuler, vous pouvez envoyer votre curriculum vitae et votre lettre de motivation à l'adresse suivante : **recrutement@cpsmontreal.ca**

*** Le CPSM dessert une population diversifiée où le français et l'anglais sont couramment utilisés. Chaque année, plus de 40 % des interventions réalisées par l'organisme sont effectuées en anglais, ce qui témoigne de l'importance d'offrir des services dans les deux langues.*

Dans un contexte de crise suicidaire ou de grande détresse psychologique, il est primordial que les personnes puissent s'exprimer dans la langue avec laquelle elles sont le plus à l'aise.

En conséquence, le bilinguisme des intervenant.e.s constitue une exigence essentielle pour les postes d'intervention. Cette compétence permet d'assurer une accessibilité équitable aux services, de réduire les barrières à l'aide et d'offrir un accompagnement sécuritaire, humain et adapté aux besoins de l'ensemble de la population montréalaise, dans la langue que la personne choisit de s'exprimer.

